



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

**Aménagement de la rue Ernest Pérochon - Attribution du marché
de travaux**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080051

VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE

**Aménagement de la rue Ernest Pérochon - Attribution du marché
de travaux**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Ernest Perrochon (tronçon Bujault – Poste) a été confiée au groupement Iris Conseil Région et le Cabinet Lancereau et Meyniel (avenant n° 1).

Lors de sa séance du 29 juin 2007, le Conseil Municipal a adopté l'avant projet présenté par le maître d'œuvre dont la dominante tant technique qu'esthétique est en continuité avec l'aménagement de la Place du Roulage et se décline en une voie à sens unique avec double stationnement latéral.

La consultation par procédure d'appel d'offres a donné lieu au dépôt de 2 offres. La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 16 janvier 2008 a procédé à la désignation de l'attributaire. Il s'agit de l'entreprise BOISLIVEAU pour un montant de 286.087,86 € HT, soit 342.161,08 € TTC.

La dépense est inscrite au BP 2008 - chapitre 83004001 - Fonction 8241 – Article 2151.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le marché de travaux
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché avec l'entreprise BOISLIVEAU pour un montant de 286.087,86 € HT, soit 342.161,08 € TTC

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER